



FIDAXE

FONDATION GABRIEL PERI
Tour Eссор
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Siège Social : 1, rue de Rome – 62172 BOUVIGNY BOYEFFLES
Tél. : 03 61 19 92 96 – Port. : 06 19 49 00 75

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie Régionale de Douai
S.A.R.L. au capital de 3 000 € - R.C.S. ARRAS B 479 370 231



FIDAXE

FONDATION GABRIEL PERI
Tour Eссор
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames,

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation GABRIEL PERI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Siège Social : 1, rue de Rome – 62172 BOUVIGNY BOYEFFLES
Tél. : 03 61 19 92 96 – Port. : 06 19 49 00 75

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie Régionale de Douai
S.A.R.L. au capital de 3 000 € - R.C.S. ARRAS B 479 370 231



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles produits, trésorerie, personnel, fournisseurs/achats ainsi que sur les procédures de contrôle interne en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Trésorière et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BOUVIGNY, le 9 mars 2018

Cabinet FIDAXE
Natacha ANSART
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Douai



Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	37 576		37 576	36 591
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	557 046	115 532	441 514	465 848
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	67 517	48 901	18 617	21 512
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	227 825		227 825	227 731
	TOTAL (II)	889 965	164 433	725 532	751 683
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	84 646		84 646	66 040
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 733		6 733	5 485
	Autres créances	8 265		8 265	11 882
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	632 044		632 044	580 328
	Charges constatées d'avance	10 174		10 174	25 361
	TOTAL (III)	741 862		741 862	689 095
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 631 827	164 433	1 467 394	1 440 777

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	790 074	789 763
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	250 463	247 668
	Résultat de l'exercice	2 393	3 106
	Total des fonds propres	1 042 930	1 040 537
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	1 042 930	1 040 537
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	281 729	285 570
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	281 729	285 570
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	500	500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 272	49 608
	Dettes fiscales et sociales	65 729	50 911
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 300	6 530
	Produits constatés d'avance	7 934	7 121
	Total des dettes	142 735	114 671
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 467 394	1 440 777
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 393,02	3 105,76
	(1) Dont à moins d'un an	142 735	114 671
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	500	500
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	670 000	670 000
	Dons	52 050	50 732
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	33 158	37 938
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		(696)
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation		755 208	757 974
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock	(19 591)	(10 240)
	Autres achats et charges externes	441 049	468 517
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 402	13 512
	Rémunération du personnel	209 319	204 866
	Charges sociales	91 258	88 025
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 958	29 764
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	294	2 385
	Total des charges d'exploitation	765 688	796 829
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(10 480)	(38 855)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	9 032	6 222
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	9 032	6 222
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(1 448)	(32 632)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	285 570	321 308
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	281 729	285 570
TOTAL DES PRODUITS		1 049 810	1 085 504
TOTAL DES CHARGES		1 047 417	1 082 399
EXCEDENT ou DEFICIT		2 393	3 106
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	302 200	285 600
	Bénévolat	302 200	285 600
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	302 200	285 600
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	302 200	

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 467 394** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 049 810** euros
 - un total charges de **1 047 417** euros
 - dégage un résultat de **2 393** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2017**
- finit le **31/12/2017**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces Comptes Annuels sont établis par le dirigeant de **Fondation GABRIEL PERI** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.
- valorisation du bénévolat.
- valorisation des stocks de publications.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Le plan comptable retenu a été celui du Plan Comptable des Associations et Fondations, adapté pour les besoins de la Fondation.

La Fondation Gabriel Péri, a acquis des locaux de bureau suivant acte notarié en date du 13 février 2013. Cette acquisition a été autorisée par le Préfet de Seine Saint Denis par l'arrêté n°2012-3864.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les constructions et les agencements acquis ont été éclatés en composants. Les amortissements ont été calculés selon la durée d'amortissement de la nature du composant :

Structure	25
Menuiserie	15
Electricité	15
Plomberie	15

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

Installations générales et agencement	10 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 ans
Mobilier	10 ans
Matériel vidéo	5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds de dotation

L'article 11 des statuts précise que "*le fonds de dotation sera placé en valeurs mobilières, cotées ou non cotées à une bourse officielle française ou étrangère, en titres de créances négociables, en obligations assimilables du Trésor, en immeubles nécessaires au but poursuivi ou en immeubles de rapport*".

Au 31/12/2017, le fonds de dotation s'élève à 790 074,07 € placé comme suit :

Immeuble	573 191,89
Placements Suravenir	6 419,84
Placements parts SCPI	216 536,00
Total	796 147,73

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	36 591		985			37 576
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 591		985			37 576
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	557 046					557 046
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	23 427					23 427
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	43 966		2 728		2 604	44 090
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	624 439		2 728		2 604	624 563	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	227 731		94			227 825
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	227 731		94			227 825
TOTAL		888 762		3 807		2 604	889 965

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	91 198	24 334		115 532
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 870	2 282		13 152
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	35 011	3 342	2 604	35 749
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 079	29 958	2 604	164 433
TOTAL	137 079	29 958	2 604	164 433

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Subvention reportée excédent Sénat	50 100	50 100	50 100	50 100
Subvention reportée excédent Premier Ministre	158 483	158 483	152 972	152 972
Subvention reportée excédent Assemblée Nationale	76 897	76 897	78 657	78 657
TOTAL	285 480	285 480	281 729	281 729

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	789 763	311		790 074
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	247 668	2 795		250 463
Résultat de l'exercice	3 106			3 106
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 040 537	3 106		1 043 643

Créances et Dettes

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	227 825		227 825
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 733	6 733	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 305	1 305	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 490	6 490	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	470	470	
	Charges constatées d'avances	10 174	10 174	
	TOTAL DES CREANCES	252 997	25 172	227 825
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	500	500		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 272	67 272		
	Personnel et comptes rattachés	19 194	19 194		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 535	46 535		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	1 300	1 300		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	289 663	289 663		
	TOTAL DES DETTES	424 464	424 464		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/12/2017
Total des Charges à payer		38 478
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		500
INTERETS COURUS A PAYER	500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 502
Fournisseurs Fact à recevoir	8 502	
Dettes fiscales et sociales		28 389
Dettes provisionnées pour cong	19 194	
Charges Sociales sur prov Cong	9 195	
Autres dettes		1 087
Charges à payer	567	
CHARGES A PAYER NDF	520	

Produits constatés d'avance

31/12/2017

Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		7 934
Produits Constatés d'Avance	(7 934)	
Abonnement France La Pensée	2 306	
Abonnement UE La Pensée	3 153	
Abonnement International La Pensée	2 350	
Vente aux numéros	125	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS		
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS		
TOTAL		289 663

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			10 174
YXIME/GENIEZ CHARGES COPROPRIETE		8 433	
ALTERWAY HEBERGEMENT INTERNET		1 073	
IMPRESSION/CORRECTION LA PENSEE 392		668	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			10 174

Valorisation du Bénévolat

AU 31/12/2017

Valorisation du bénévolat

Nous retenons deux formes de bénévolat que nous valorisons de deux façons différentes :

Les animateurs (séminaires, rencontres, animation de collectifs et de conférences...) voient leur participation valorisée sur la base du traitement des chargés de mission salariés par la fondation, soit : 33 € de l'heure toutes charges comprises.

Les auteurs (articles dans la revue « La Pensée », rédaction notes et rapports...) voient leur participation valorisée sur la base généralement constatée de 50 € le feuillet de 1 500 signes.

1°

Ainsi pour la publication des 5 numéros de la revue « La Pensée » 85 auteurs ont produit 2 200 feuillets de 1 500 signes pour un total valorisé de **110 000 €**.

4 notes et un colloque (Dakar) ont été publiés par la **fondation** cette année, elles ont produit 1 600 feuillets de 1 500 signes valorisés à **80 000 €**.

2°

62 animateurs, hors salariés, ont consacré 3 400 heures au succès des initiatives de la fondation, valorisées pour un total de **112 200 €**.

Soit un total de **302 200 €**

Engagement Indemnités Départ à la Retraite

AU 31/12/2017

INFORMATIONS SUR LA VALEUR DES INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE
DU PERSONNEL EN POSTE AU 31/12/2017 :

MONTANT : 260,79 €

Taux de revalorisation 1 %

Taux d'actualisation 0.90 %

Taux de mortalité TV 2010

Taux de charges 50%

(sociales et fiscales)

Age moyen de départ à la retraite 65 ans